



Le Réseau régional des Horticulteurs de Kayes

RHK

BP : 23, KAYES SUR LE ROUTE DE MEDINE, TEL. : 21594514

Email: reseauhortic06@yahoo.fr,

Projet d'intensification des pratiques d'Agro-écologie tropicale des membres du RHK en partenariat avec le CCFD

1. HISTORIQUE DU PROJET

Le RHK à partir de sa participation à une formation en Agro-Ecologie Tropicale (AET) en 2008 a jugé nécessaire de mettre en place une politique de promotion des techniques de production AET. Cette politique a abouti à la mise en œuvre de 2 projets de formations en cascade grâce à l'existence d'un pôle de producteurs formateurs. Ces nouvelles techniques de production ont fait la réputation du RHK car elles se démarquent substantiellement des pratiques anciennes de production du compost par exemple.

2. CONTEXTE

Le Réseau Régional des Horticulteurs est une association faîtière d'environ 23 000 productrices et producteurs maraîchers et arboriculteurs. Il s'inscrit dans la vision politique développée dans la Loi d'Orientation Agricole du Mali, de promouvoir l'exploitation agricole familiale.

L'horticulture connaît un essor remarquable suite au déficit alimentaire depuis plusieurs décennies encourageant le développement d'une activité agricole urbaine et péri urbaine. Cependant, la contribution de l'exploitation agricole familiale à l'approvisionnement des villes n'est pas évaluée à juste titre, mais il est évident qu'elle constitue la source première d'approvisionnement en fruits et légumes des villes de la région de Kayes. Elle représente donc un élément clé dans la sécurité alimentaire des villes en expansion et constitue un élément régulateur d'un chômage endémique aggravé par l'exode rural.

Le RHK depuis 2009 a fait de la question de la valorisation des intrants biologiques locaux, un axe essentiel de sa politique de promotion de l'horticulture. Le RHK de 2009 à nos jours à organiser chaque année des sessions de formation au bénéfice de nouveaux producteurs en agro-écologie tropicale (AET) composées de séances sur ce qu'est l'AET au sens large, sa vision de mettre le producteur informé et renforcé au centre de l'évaluation et de la prise de décision, les techniques de production de compost mais aussi les techniques de lutte contre les ravageurs et ennemis de culture. La stratégie utilisée fût de former des paysans formateurs (formateurs endogènes) qui ont une maîtrise poussée du processus de valorisation des intrants biologiques en fonction des réalités de leur territoires (ex : à Kita la solution faite à base de Caicedra est efficace dans la protection contre les nuisibles et ce cas peut être difficilement généralisable du fait de l'absence de cet arbre dans les conditions sahéliennes où la pluviométrie est faible).

3. JUSTIFICATION :

Au niveau du RHK, un suivi annuel est réalisé pour savoir l'évolution des pratiques sur le terrain. De ce suivi réalisé, il ressort que le taux d'adoption des techniques d'AET est faible. Après des investigations, il apparaît que : La faible utilisation du compost par les horticulteurs est due à l'insuffisance de la disponibilité et par des problèmes d'accès à la matière première à la fumure organique (forte compétition pour l'avoir). Sa qualité aussi n'est pas souvent optimale pour satisfaire les besoins des cultures maraîchères (utilisation de fumure asine de faible valeur comparée aux petits ruminants). Les potentialités qu'offre le recyclage des différents éléments nutritifs de l'élevage et la valorisation des produits et essences végétales locales dans la gestion des ravageurs justifient le développement d'actions dans ce sens.

En outre le changement climatique est une réalité dans les systèmes de production agricoles de la région. Il se matérialise entre autres par l'accentuation de la pression sur les ressources en eau due au fait que la faible pluviométrie et sa mauvaise répartition ne permettent plus de reconstituer les réserves en eau à même de satisfaire les besoins des communautés.

Il a aussi un impact sur les caractéristiques du sol ; la hausse des températures entraîne une détérioration de la partie supérieure du sol notamment l'humus,

Enfin le changement climatique se matérialise dans la région par une augmentation du nombre de jours chauds, donc l'accentuation de l'évapotranspiration et des stress hydriques sur les cultures étant donnée que la grande majorité des maraîchers travaillent durant la saison froide.

Toutes ces contraintes demandent aux membres du RHK d'accentuer l'utilisation des pratiques d'AET dans leur exploitation afin de juguler les conséquences sur la production horticole.

D'où ce projet pour faciliter l'accès des producteurs membres à une fumure organique en quantité et en qualité afin de booster la production horticole dans la région.

4. AXES STRATEGIQUES :

4.1. OBJECTIFS STRATEGIQUES :

Objectif général :

Permettre l'instauration d'une transition économique, environnementale et sociale des exploitations horticoles de la région de Kayes face à l'enjeu du changement climatique d'ici fin 2015.

Objectifs spécifiques :

- Contribuer à une plus grande disponibilité en toute saison de la fumure organique pour les horticulteurs à travers l'intégration entre l'horticulture, l'élevage de petits ruminants ou l'aviculture ou encore la promotion de la pisciculture,
- Accroître l'utilisation des pratiques d'agro-écologie tropicales dans les systèmes de production des horticulteurs de la région de Kayes à travers un financement adapté pour au moins 200 pôles de production d'ici 2016,

- Renforcer les capacités de 450 horticulteurs pour augmenter la production de fumure et d'autres techniques AET d'ici fin 2016.

4.2. ACTIVITES

4.2.1. MISE EN PLACE DES CHAMPS ECOLES D'HORTICULTURE INTEGREE

Association d'élevage de Petits ruminants au système de production horticole

La description du système agricole permet de constater que les producteurs sont conscients de l'utilisation du compost comme fertilisant car il occupe une place importante dans le processus d'amendement des sols et constitue le premier maillon de l'intégration horticulture - élevage. Le compost est utilisé pour améliorer la texture et la structure des sols et le pouvoir de rétention. Il leur apporte également les éléments nutritifs indispensables à la croissance des végétaux.

L'élevage de petits ruminants dans la région de Kayes a une dominante extensive. La région héberge pourtant un pourcentage important du cheptel national. Les terres de parcours sont très sollicitées en période sèche et leur productivité s'affaiblit par la charge animale importante. Il est donc prévu de mettre les animaux en stabulation afin qu'ils puissent produire sur place une fumure organique de qualité.

Pour cela, il sera mis en place 2 champs écoles d'intégration horticulture-élevages par cercle. Chaque champ école est composé de 4 têtes de préférence la race de mouton Maure dont 3 femelles et un male ou d'autres races en fonction des conditions agro climatiques locales.

Association de l'Aviculture au système de production horticole

La fiente de volaille est un engrais de choix dans le système de production horticole du fait de sa richesse en azote. Mais malheureusement la région de Kayes ne dispose pas d'unités d'élevage de volaille qui prennent en compte les besoins et préoccupations des horticulteurs de la région de Kayes. Il est envisagé de mettre en place 2 champs école par cercle d'espèces de volailles qui produisent de la fiente de bonne qualité (appelée Wassachei) au nombre de 50 par champ école, composé de poules et de coqs.

L'utilisation des farines d'origine animale telles que la poudre d'os (fourniture du phosphore) et la farine de sang est une autre possibilité exploitable dans le cadre d'une bonne interaction entre horticulture-élevage. Les abattoirs produisent des déchets comme le sang, les os et le contenu digestifs qui pourraient être utilisés aussi bien dans l'enrichissement d'engrais organiques que dans l'alimentation du bétail. L'apport des 3 éléments majeurs de l'engrais que sont l'Azote, le Phosphore et le Potassium à travers des contrats ou engagements signés avec les abattoirs locaux permettra aux producteurs d'avoir facilement accès à ces facteurs de production et améliorer la qualité de leurs intrants.

Champs écoles horticulture-productions halieutiques/ pisciculture

Il est prouvé que l'eau d'élevage de poissons est très riches en azote donc peut être utilisée pour arroser les planches et rendre disponible l'azote à l'état liquide ce qui réduit les risques de volatilisation et d'immobilisation de cet élément nutritif dans le sol. La pisciculture est une activité très appréciée par les horticulteurs de la région par ce fait mais aussi la production de poissons d'eau douce quelle apporte dont la quantité diminue au niveau des cours d'eau naturels.

L'intensification de l'impact des changements climatiques conforte cette vision d'une agriculture familiale où les productions sont intégrées pour réduire le coût des facteurs de production en cherchant des alternatives crédibles aux intrants chimiques, en outre les risques sont minimisés au niveau du producteur avec la diversification.

A travers cette action, il sera construit un champ-école-étang piscicole par cercle pour pratiquer l'intégration de l'horticulture et du maraîchage.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, les champs écoles seront dotés d'un fonds d'accompagnement afin de faciliter la réalisation de l'habitat, l'alimentation et le suivi sanitaire. Ce fonds est destiné à couvrir un mois de dépenses d'alimentation pour les petits ruminants et volaille et l'achat d'alevins et de nourriture de poisson pour une portée, l'objectif étant de maximiser les chances de réussite au démarrage pour que le maximum de producteur veuille rentrer dans cette dynamique.

4.2.2. FORMATIONS DES PRODUCTEURS DES CHAMPS ECOLES

Dans l'objectif de permettre aux champs-écoles d'être directement productif et aussi dans la continuité de la stratégie du RHK de mettre localement à disposition des producteurs personnes-ressources, une formation/recyclage sera organisée au niveau de chacun des champs pour améliorer les pratiques d'élevage afin d'optimiser la production de fumure organique. 15 producteurs prendront part initialement aux formations et il est attendu de la part de chacun d'eux, d'encadrer au moins 10 autres producteurs par an. Ces producteurs prendront part aux formations en fonction de la mise à disposition des animaux pour que la formation soit liée à la pratique et qu'elle soit la plus utile possible.

4.3. FINANCEMENT DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT (ALIMENTATION, SUIVI SANITAIRE ET HABITAT) des champs écoles

Pour soutenir cette initiative a long terme, le RHK compte mettre en place une ligne de crédit qui permettra à ses membres au vue de la réussite des champs écoles de prendre du crédit dans des conditions adaptées pour investir dans des activités complémentaires (élevage ou la pisciculture) afin de sécuriser leur approvisionnement en fumure organique et autres éléments de promotion de l'agro-écologie tropicale.

Différents types de crédits seront mise en place à travers une institution financière :

- Des crédits d'investissement-équipement : pour la confection d'étangs piscicole, l'achat de GMP, la construction d'un habitat pour les petits ruminants ou la volaille,...
- Des crédits de campagne : pour l'achat d'alevins, d'aliments pour bétail, et d'aliments pour les alevins et poissons...

- Le taux d'intérêts ciblé pour le crédit d'investissement/équipement et de campagne est au plus de 8%

Le RHK cible à la fin de la 2^{ème} année au moins 150 pôles de production de compost à travers l'une des alternatives décrites ci-dessus grâce au système de financement qui sera mis en place. Pour un crédit moyen de 100 000 FCFA par producteur, cela fait un besoin en fond de garantie de 15 000 000 FCFA. Le RHK sollicite en plus d'une ligne de crédit pour pouvoir jouer sur les conditions de financement (taux d'intérêt et différé de remboursement), la mobilisation d'un fond de garantie qui appuiera la ligne de crédit dans cet objectif de 8% ou moins en termes de taux.

5. PUBLIC CIBLE ET BENEFICIAIRES :

Le public cible est composé des membres du RHK qui sont visés afin de faire de la pratique des techniques d'AET une composante majeure des systèmes de production, permettant à l'agriculture locale d'être moins dépendante des importations et d'avoir des produits de qualité.

Les bénéficiaires directs sont les producteurs membres qui bénéficieront soit de la subvention ou de crédit pour installer un système de production à dominante AET. Tandis que les bénéficiaires indirects sont les consommateurs de la région de Kayes et les collectivités locales de la région.

6. FACTEURS DE DURABILITE :

Cette activité d'intégrer l'horticulture et l'élevage de petits ruminants et volaille pour faciliter l'accès à la fumure organique se perpétuera à travers le temps et concernera un nombre de plus en plus important de membres. Pour cela, le RHK établira un protocole avec chaque organisation bénéficiaire de champ école à travers lequel, ce dernier s'engagera à rembourser le noyau qu'il a bénéficié au profit d'une autre organisation et ainsi de suite. C'est au sein de l'organisation bénéficiaire qu'il sera décidé d'attribuer la responsabilité du champ à un ou un lot de producteurs. Néanmoins le RHK élaborera les documents sur les responsabilités qui incomberont aux parties. Aussi, il sera instauré un code de solidarité auxquels tous les membres adhéreront permettant de privilégier l'approvisionnement en fumure organique d'un autre membre du RHK dans des conditions plus avantageuses à celui d'un producteur non membre lorsque ses propres besoins sont satisfaits.

7. FACTEURS INNOVANTS :

L'adoption du système d'élevage en stabulation constitue un gage d'assurer l'obtention de la fumure organique au niveau de l'exploitation à travers la litière enrichie. Ce système est quasi-inexistant au niveau des horticulteurs qui éprouvent d'énormes difficultés à accéder à la fumure dont ils ont besoin. Il devrait permettre en parallèle d'augmenter la production laitière et de viande en réduisant les besoins d'entretien de l'animal.

Aussi la promotion de l'horticulture associée à la pisciculture est une innovation qui tient à cœur aux producteurs membres qui n'a pas encore été testée au niveau de la région mais dont

les échos venant d'ailleurs laissent espérer de bons résultats dans l'atteinte de l'objectif de promotion de l'agro-écologie tropicale à travers la fourniture d'azote liquéfiée à la plante.

8. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE :

Le projet sera mise en œuvre de façon progressive dans les 7 cercles de la région de Kayes. Lors des 2 premières années, il sera installé les champs écoles de 2 cercles par an et les champs écoles des 3 cercles restants lors de la 3^{ème} année. Cette approche donnera l'occasion de parfaire la stratégie, en s'inspirant des premières expériences.

Les acteurs locaux et les collectivités seront associés à la mise en œuvre des activités afin qu'ils puissent être convaincus des avantages qu'offre une telle activité s'en approprient pour le prioriser dans les politiques de développement locales.

9. PARTENARIAT :

Les partenaires associés dans la réalisation de ce projet sont :

La Centre Régional de Recherche Agricole de Samé (CRRA) : le RHK associera la recherche agricole pour ce qui est de l'approvisionnement en race de volaille Wassachei et aussi concernant toutes les technologies nouvelles testées et qui ont eu des résultats probants dans le cadre de la promotion des techniques d'agro-écologie tropicale. Pour la race en question, dans le cadre de sa fourniture, un protocole de collaboration sera signé entre les parties. Aussi, des fiches techniques et une formation des producteurs des champs écoles sera réalisée afin d'assurer les meilleures conditions d'élevage.

Les vétérinaires mandataires : De part leur proximité avec les producteurs au niveau local, ils seront chargés de suivi et traitement de l'état sanitaire des élevages.

Comité de suivi régional du projet : Comme d'habitude sur tous ses projets, un comité de suivi régional sera constitué, composé de la Chambre Régionale d'Agriculture de Kayes, des Directions régionales agricoles (Direction Régionale de l'Agriculture, Direction Régionale des Productions et Industries Animales, CRRA), du GRDR, du Conseil régional de Kayes et de Communes où sont installés les champs-écoles. L'objectif d'associer les Collectivités territoriales est d'amener à réfléchir sur leurs rôles et responsabilités sur les dimensions environnementales, sociales, économiques que l'AET peut receler pour une collectivité. La réunion du comité de suivi du projet sera semestrielle.

La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) : De part son rôle de représentation de la profession agricole, il constitue un cadre idéal à travers lequel, la vulgarisation des approches au plus grand nombre de producteurs pourra se faire.

10. Durée

La durée du projet sera de 3 ans

11. BUDGET et PAN DE FINANCEMENT DU PROJET :

RUBRIQUES	UNITES	QUTE	PU	MONTANT en FCFA	Montant en euros
INVESTISSEMENT					
Acquisition de motos Yamaha DT	moto	1	2 500 000	2 500 000	3 811
Acquisition d'un ordinateur et imprimante	kit inform	1	1 500 000	1 500 000	2 287
FONCTIONNEMENT					-
Frais administratif (carburant, fourniture bureau, téléphone)	mois	9	115 000	1 035 000	1 578
Salaire personnel	mois	9	850 000	7 650 000	11 662
Fonctionnement du BE	par réunion	40	25 000	1 000 000	1 524
Frais suivi/traitement sanitaire Vétérin. Mandataires	interventi on	7	100 000	700 000	1 067
Réunion comite suivi projet				1 640 000	2 500
ACTIVITES					-
Acquisition petits ruminants (y compris transport)	tête	56	105 000	5 880 000	8 964
Acquisition de volaille wassachei	tête	350	8 000	2 800 000	4 269
Engagement avec abattoirs pour utilisation farine d'os et sang	par abattoir	7	200 000	1 400 000	2 134
Fonds de depart mesures d'accompagnement	par exploitant	14	308 000	4 312 000	6 574
RUBRIQUES	UNITES	QUTE	PU	MONTANT en FCFA	Montant en euros

Construction d'un vivier piscicole par cercle de 4/3 m avec une profondeur de 1 m	par vivier	7	750 000	5 250 000	8 004
LIGNE de crédit pour le financement durable de la stratégie	par ligne	1	10 000 000	10 000 000	15 245
Formation/recyclage sur l'élevage des petits ruminants et volaille	per formation	1	1 515 000	1 515 000	2 310
Formation en pisciculture	per formation	1	1 515 000	1 515 000	2 310
TOTAL				48 697 000	74 238

PLAN DE FINANCEMENT		
SOURCES	Montant	POURCENTAGE
CCFD	39 357 420	81%
Conseil Régional Ile de France	5 000 000	10%
RHK	4 339 580	9%
TOTAL	48 697 000	100%